

Le mot du président

JPPM le 28 juin

Conférence le 23 juillet

Assemblée générale

Restauration du tableau
« le calvaire avec Sainte
Marie-Madeleine

Conseil d'administration

JEP les 20 et 21
septembre

Réponse à la demande
de classement de la
chapelle des Pénitents

Le centenaire en ligne
de mire

Point sur l'église

Cotisations 2026

Pour mémoire

Le mot du président

Dans la perspective du centenaire de notre association, nous avons, comme vous pouvez le voir, rajeuni notre logo d'un message simple qui affiche et confirme nos engagements.

Nous sommes également très heureux de voir que les associations collongeoises nous accompagnent dans la préparation de cet évènement qui doit être une fête pour tous les Collongeois et nous les en remercions. De même, nous sommes honorés que Stéphane Bern ait accepté de parrainer notre manifestation dont la date reste à confirmer en juillet 2027.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce bulletin n°23 qui regroupe nos activités du second semestre 2025.

René Dupuis, président des Amis de Collonges

JPPM le 28 juin



Le samedi 28 juin – Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, une quinzaine de marcheurs, dont le maire et des membres de l'association des Amis de Collonges, ont quitté la maison de la Sirène pour une exploration des

chemins oubliés. Il s'agissait cette fois-ci, de parcourir le sentier muletier reliant autrefois Collonges à Brive et desservant la Chartreuse, en direction de Stolan. L'exploration et le débroussaillage en direction de Peyrelevade continuent sous l'impulsion amicale d'Olivier Meyer.

Conférence le 23 juillet



Le 23 juillet, la collection de Jean-François Noel, dit « Nounou » a été le prétexte d'une « Balade à travers les cartes postales ». La conférence, présentée par Brigitte Albert, Michel Dubois et François Varret, a fait voyager l'assemblée à travers le temps. Ce trésor de près de 2 700 cartes est maintenant consultable aux

Archives de la Corrèze avant de pouvoir l'être avec un accès simplifié sur le site de l'association. La conférence s'est principalement intéressée à Collonges au début du XXème siècle, à la Correspondance avec le front pendant la Première Guerre mondiale et aux affiches publicitaires.

Assemblée générale annuelle le 18 août



Le 18 août, retour aux sources dans la chapelle des Pénitents pour notre 99^{ème} assemblée générale. Présentation des rapports moral, d'activités et financier dont le compte rendu est disponible sur notre site :

<https://www.amisdecollonges.fr/wp-content/uploads/2025/09/AG-18-08-2025-compte-rendu.pdf>

Le même jour

Inauguration de la restauration du tableau de l'église Saint-Pierre « Calvaire et Marie-Madeleine » après un an de travaux, en présence de la restauratrice Mme Nathalie Guillaumot-Sadot, invitée par les Amis de Collonges, qui a fait une passionnante présentation de son travail devant près de 80 personnes. Puis, ce fut un bel exposé de M. Benoit-Henri Papoulaud, conservateur du Patrimoine à la DRAC sur l'art baroque à la période de la création supposée du tableau, dans les années 1690.



Autour du tableau, mise en place de supports d'informations dont un QR code créé et installé par François Varret et Brigitte Albert afin d'écouter un bref commentaire à deux voix. Également, un cahier relié reprenant les principaux points de la rénovation du tableau à partir des données fournies par Mme Guillaumot-Sadot.

Conseil d'administration le 22 août

Le Conseil d'Administration a accueilli un nouveau membre en la personne d'Olivier Meyer. Les membres du bureau ont été reconduits à l'exception de François Varret qui a souhaité ne plus avoir la charge du secrétariat afin de se consacrer à la préparation du centenaire de l'association. Brigitte Albert a accepté de le remplacer à ce poste.

JEP les 20 et 21 septembre



La veille des Journées Européennes du Patrimoine, assistés de leur maîtresse Mme Nissou, et de quelques Amis de Collonges, 22 petits écoliers de l'école maternelle de Collonges, se sont lancés à la découverte du château de Vassinhac. La visite conduite par Chloé Dueymes, la fille des propriétaires du château, a enchanté les enfants qui ont fait découverte sur découverte, de la grande salle à manger du XVI^{ème} siècle en passant par la salle des gardes pour finir par la projection d'une petite vidéo racontant l'histoire du château, dans le sous-sol.



Les Journées Européennes du Patrimoine, ont célébré leur jour de gloire à la Maison de la Sirène avec Marie-Rose Barandarian et autres membres de l'association des Amis de Collonges, tous en costumes d'antan, venus accueillir et échanger avec un public avide de patrimoine régional et curieux de l'activité de l'association.

Demande de classement de la chapelle des Pénitents



La demande d'inscription de la Chapelle des Pénitents n'a pas malheureusement pas reçu un avis favorable. Le courrier de la DRAC transmis à la mairie stipule : *« la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) a émis un avis défavorable à la poursuite de l'instruction du dossier en raison de manque d'éléments remarquables permettant de la distinguer au sein du corpus des monuments historiques la demande est rejetée »*. Nous regrettons bien évidemment cette décision.

Le centenaire en ligne de mire

La préparation des fêtes du centenaire a commencé, sous l'impulsion d'un comité de pilotage composé de membres du bureau des Amis de Collonges et de représentants d'autres associations (Collonges Festif, la Vie Collongeoise...) et au moyen de **tables rondes** organisées dans la salle de réunion de la mairie par le coordonnateur des fêtes (François Varret) et destinées à rassembler le maximum de bonnes volontés. Le comité s'est réuni le 29 novembre et le 6 décembre. La première table ronde (27 octobre), était précédée d'une courte présentation intitulée « Souvenirs de la fête médiévale de 1977 : États Généraux de la Vicomté et Tournoi ». La deuxième, sur le même schéma, avait lieu le 8 décembre.



Les comptes-rendus de ces diverses réunions feront l'objet d'une **lettre de liaison** régulièrement éditée, dont vous trouverez les numéros sur le site, à l'adresse suivante : <https://www.amisdecollonges.fr/lassociation/2027-fete-du-centenaire/>

Vous pouvez aussi noter dès à présent que toutes les bonnes volontés seront accueillies et écoutées. Ne craignez pas d'en parler largement autour de vous.

Un point sur l'église



Les deux premières tranches de travaux ont été entièrement financées grâce aux généreux donateurs qui ont contribué via la Fondation du Patrimoine, grâce à la DRAC, la Région, le Département et la Commune. Inaugurées le 18 août dernier, elles ont concerné la sécurisation du clocher, la mise aux normes du réseau d'électricité et la restauration du tableau « Calvaire et Marie-Madeleine ». Les travaux de la « Tranche 3 » ont démarré par l'entretien de l'extérieur du bâtiment (dévégétalisation /démoussage, etc.) et se poursuivront sur 2026 avec la réparation des vitraux cassés et l'amélioration de l'éclairage intérieur.

Un nouvel appel aux dons sera lancé courant 2026/2027 pour une quatrième tranche de travaux.

Paiement des cotisations

Passage à l'année civile. Jusqu'à présent, votre cotisation était valable d'une assemblée générale à l'autre. Pour des simplifications comptables et de compte rendu, **à partir du 1^{er} janvier 2026, les cotisations couvriront l'année civile**. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du lancement de la campagne. Néanmoins, les paiements lors de l'AG 2026 resteront possible pour l'année 2026.

Pour mémoire, 2025 a vu disparaître deux membres du conseil d'administration, Marcelle Richard, ancienne trésorière et Bernard Labbé ainsi que Jean-Paul Poignet qui, fidèlement, ouvrait et fermait l'église et la chapelle des Pénitents chaque jour de l'année.